

S

4

Sponsoring Expo.02
Formes de participation à Expo.02

Formes de participation pour les parrains



Sponsoring Expo.02

Espace de l'Europe 2-4, 2002 Neuchâtel

T 032 726 21 82

F 032 726 20 04

E sponsoring@expo.02.ch

Sponsoring events Expo.02

Département Events, rue de l'Ecluse 38, 2004 Neuchâtel

T 032 726 24 00

F 032 726 24 10

E events@expo.02.ch

Pour toute question concernant l'utilisation du visuel Expo.02

Brand Management Expo.02

Place de la Gare 4

2002 Neuchâtel

T 032 726 2002

F 032 726 2020

E info@expo.02.ch

Expo.02: une alliance entre culture, politique et économie

Expo.02 est bien plus que l'ensemble de ses concepts: c'est une exposition, une fête, un projet. Expo.02 aura lieu de mai à octobre 2002 dans la région des Trois-Lacs. Cinq cantons et quatre villes l'accueilleront sur des sites nommés arteplages, qui se trouvent au bord du lac, à Bienne, Morat, Neuchâtel et Yverdon-les-Bains. Le cinquième, l'arteplage mobile du Jura, naviguera en toute liberté sur les trois lacs.

Chaque site d'Expo.02 traitera un thème particulier: «Pouvoir et Liberté» à Bienne, «Instant et Eternité» à Morat, «Nature et Artifice» à Neuchâtel, «Moi et l'Univers» à Yverdon-les-Bains et «Sens et Mouvence» sur l'arteplage mobile du Jura.

Sous les aspects les plus divers, illustrant la Suisse d'aujourd'hui et esquissant celle de demain, chacun des arteplages s'interroge sur les rapports entre individu et collectivité.

Quelque quarante expositions, reflétant les multiples facettes des thèmes abordés, ont été mises sur pied par la Direction artistique en collaboration avec des partenaires de l'économie privée, de la Confédération et des cantons, qui en assurent le financement. Elles s'adressent à tous les publics de toutes les régions linguistiques et se proposent d'être à la fois divertissement intelligent, transmission de savoir et réflexion socioculturelle.

Outre les expositions, l'architecture originale des arteplages et la diversité de l'offre gastronomique, les événements sont un des piliers d'Expo.02. Près de quatre mille spectacles (musique, danse, théâtre, cinéma, sport) seront organisés en matinée et en soirée et offriront à tous les visiteurs un programme de divertissement des plus variés. Chacun d'entre eux pourra y faire un choix et répondre à ses aspirations et envies.


La planification, la construction des arteplages et des infrastructures, l'exploitation, le marketing et les expositions coûteront au total plus de 1,4 milliard de francs. Une partie importante de ce budget sera couverte par la vente des billets, l'hôtellerie, les transports en bateau, la restauration, ainsi que par les contributions de la Confédération et des cantons.

Cependant, Expo.02 reste avant tout un projet de l'économie suisse qui peut, par différentes formes de participation, contribuer de façon décisive au financement de l'Exposition nationale. Expo.02 distingue par exemple entre les partenaires (partenaires officiels, d'expositions, d'événements, de produits, de services et d'infrastructures), les sponsors (sponsors d'expositions, d'événements, de produits, de services et d'infrastructures), les parrains, les preneurs de licence et les concessionnaires.

Chacune de leurs contributions est indispensable à Expo.02, qui ne pourrait pas voir le jour sans eux. Seul un élan collectif peut en effet permettre à un projet national de cette envergure de réussir.

Formes de participation pour les parrains

	Soutien communication	Soutien expositions	Soutien events	Soutien produits/ services/ infrastructures			
Participation en milliers de francs							
6'000	Partenaire officiel	Partenaire exposition	Partenaire event	Partenaire produit, service ou infrastructure			
750		Partenaire exposition	Partenaire event	Partenaire produit, service ou infrastructure			
400		Sponsor exposition	Sponsor event	Sponsor produit, service ou infrastructure			
100		Parrain	Sponsor event	Parrain			
10		Parrain	Parrain	Parrain			

		Formes de participation donnant droit au statut de parrain Expo.02					
Participation en francs		10'000 à 50'000	50'000 à 100'000	100'000 à 400'000			
1	Caractéristiques						
1.1.1	Description	Les parrains d'Expo.02 sont des entreprises souhaitant apporter un soutien financier, même modeste. Cette forme de participation donne lieu à un accord de parrainage au sein du programme PME, ainsi que dans le domaine des expositions, des events, des produits, des services et des infrastructures					
1.1.2	Base de l'accord	Contrat de parrainage	Contrat de parrainage	Contrat de parrainage			
1.1.3	Nombre des parrains (entreprises)	Ouvert	Ouvert	Ouvert			
1.1.4	Investissement	Fr. 10'000 à 50'000	Fr. 50'000 à 100'000	Fr. 100'000 à 400'000			
1.1.5	Exclusivité	Pas d'exclusivité	Pas d'exclusivité	Pas d'exclusivité			
2	Signe distinctif						
2.1.1	Visuel	<p>Nous soutenons Expo.02</p> 					
3	Principales prestations d'Expo.02 (droits des parrains)						
3.1	Plates-formes de communication propres aux parrains Expo.02 (par ex. papier à en-tête, imprimés RP, annonces, site Internet, sauf produits et emballages)						
3.1.1	Utilisation du signe distinctif de parrain Expo.02	●	●	●			
3.1.2	Utilisation du signe distinctif de parrain Expo.02 sur d'autres plates-formes de communication non commerciales des entreprises (par ex. voitures, façades, vêtements et outils de travail, etc.)			[C]			
3.2	Plates-formes de communication d'Expo.02 hors site (par ex. imprimés, supports publicitaires, journal Expo.02, radio Expo.02, Internet)						
3.2.1	Présence rédactionnelle et présence dans les contenus			[C]			
3.2.2	Présence avec la publicité de l'entreprise	(A)	(A)	(A)			
3.2.3	Sur le site internet Expo.02, lien avec l'entreprise sur la page parrains		●	●			
3.2.4	Présence du logo sur les billets d'entrée aux events (contingents)		[C]	[C]			
3.2.5	Présence du logo de l'entreprise dans la campagne de communication de l'event sponsorisé	●	●	●			
3.4	Présence visuelle sur le site						
3.4.1	Parrain d'event: présence du logo à l'event sponsorisé	● Pour la durée de l'event	● Pour la durée de l'event	● Pour la durée de l'event			
3.4.2	Parrain d'exposition: présence de la raison sociale de l'entreprise sur les panneaux d'exposition	● Durée illimitée	● Durée illimitée	● Durée illimitée			
3.4.3	Parrain produit/service/infrastructure: présence de la raison sociale de l'entreprise		●	●			
3.4.4	Dimension du logo/de la raison sociale sur le site	Voir brochure séparée	Voir brochure séparée	Voir brochure séparée			
3.4.5	Publicité de l'entreprise dans le système d'information électronique Expo.02		(A)	(A)			

		Formes de participation donnant droit au statut de parrain Expo.02		
Participation en francs		10'000 à 50'000	50'000 à 100'000	100'000 à 400'000
3.5	Privileges et droits sur le site			
3.5.1	Elaboration d'une offre pour l'acquisition de billets d'entrée Expo.02			●
3.5.2	Contingent d'abonnements permanents* nominatifs Expo.02 (1 abonnement pour un sponsoring de 25'000.- francs)	● au minimum 1	●	●
3.5.3	Contingent de cartes journalières Expo.02* non nominatives (2 cartes pour un sponsoring de 25'000.- francs)	● au minimum 2	●	●
3.5.4	Contingent de cartes journalières supplémentaires à des conditions préférentielles* (5 cartes pour un sponsoring de 25'000.- francs avec 25% de rabais)	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
3.5.5	Droit d'achat de forfaits VIP/Hospitality Expo.02	●	●	●
3.7	Droits commerciaux			
3.7.1	Utilisation des signes distinctifs d'Expo.02 (logo, visuel, slogans, mascotte, éléments sonores) sur les produits et les emballages.	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
3.7.2	Vente de produits et de services sur le site	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
3.7.3	Vente de produits et de services hors site arborant les signes distinctifs d'Expo.02	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
3.7.4	Vente de produits et de services sur le site arborant les signes distinctifs d'Expo.02	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ
3.7.5	Livraison de produits et de services à Expo.02			
3.7.6	Vente de produits et de services Expo.02 par le réseau de vente Expo.02	Ⓐ	Ⓐ	Ⓐ

Combinaison possible de plusieurs formes de participation ou de partenariats.
Expo.02 se réserve le droit d'adapter en tout temps ses prestations à d'éventuels changements.

* Donne accès aux 4 arteplices. Transports internes et externes en sus.

- Compris
- Compris, dans la limite des disponibilités, des moyens techniques et des locaux à disposition
- ☐ Conformément aux dispositions contractuelles
- Ⓐ Option d'achat dans la limite des disponibilités, des moyens techniques et des locaux à disposition
- Ⓘ A la libre appréciation d'Expo.02

Les partenaires officiels d'Expo.02

ABB



COMPAQ

coop



SECURITAS

